

# VI<sup>e</sup> rencontre de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM)

« 5 ans d'ACM : Bilan et perspectives d'avenir »

*Tirana, Albanie, 23-26 juillet 2015*

## Mémoires de la rencontre





## Table des matières

<u>1. INTRODUCTION</u> .....	5
<u>2. PROGRAMME</u> .....	7
<u>3. INTERVENTIONS D'OUVERTURE</u> .....	9
3.1 Vicent Garcés, membre de la coordination et du Conseil Consultatif de l'ACM .....	9
3.2. Nevila Xhindi, adjointe au maire de Tirana et membre de la coordination de l'ACM.....	10
<u>4. LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU ACM</u> .....	12
4.1 La coordination et le secrétariat .....	12
4.2 Les cercles .....	16
4.3 Le Conseil Consultatif .....	20
<u>5. PROPOSITIONS DE L'ACM</u> .....	21
5.1. Axe politique .....	21
5.2. Axe Social .....	21
5.3. Axe Économique .....	22
5.4. Axe Environnement.....	23
5.5. Axe Culturel.....	23
5.6 Pour l'avenir de l'ACM.....	23
5.6.1. Mise en réseau .....	23
5.6.2. Plaidoyer .....	24
5.6.3. Activités.....	24
5.7. Proposition émises lors de la rencontre de Tirana.....	25
<u>6. L'ACM, LA CITOYENNETÉ MÉDITERRANÉENNE ET L'INTÉGRATION MÉDITERRANÉENNE</u> .....	28
6.1 Introduction .....	28
6.2 Sur la citoyenneté méditerranéenne .....	29
<u>7. LES DÉCLARATIONS</u> .....	31
7.1 A propos de la place de la jeunesse dans les cercles ACM .....	31
7.2 A propos de la Grèce.....	31
7.3 Déclaration générale.....	32
7.4 A propos de la Fondation ACM .....	32
<u>8. INTERVENTION DE CLÔTURE DE VICENT GARCÉS</u> .....	33
<u>9. ANNEXES</u> .....	35
9.1. Liste de participants .....	35

9.2. Charte Constitutive de l'ACM.....	36
9.3. photos de la rencontre.....	43
9.4 Revue de Presse.....	44
Un plan para oxigenar la vida politica mediterranea .....	44

## 1. INTRODUCTION

Redonner à la citoyenneté méditerranéenne son acception originelle : c'est là tout le sens du processus qui a été porté et consacré par l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) depuis maintenant six années. En 2008, à un moment où rares encore étaient les personnes qui croyaient en la possibilité pour la citoyenneté méditerranéenne en général, et la citoyenneté arabe en particulier, de s'affirmer comme acteur social et politique, l'ACM a mobilisé ses efforts pour permettre l'émergence d'un espace citoyen méditerranéen. La première étape de cette aventure débuta par la rédaction d'une charte constitutive énonçant les valeurs, les objectifs et la méthode de l'ACM.

En juillet 2010 déjà, soit avant le « Printemps arabe », l'ACM a organisé sa première rencontre à Valencia (Espagne) sur le thème "Dialogues méditerranéens: Citoyenneté et Institutions en Méditerranée". Ce premier rendez-vous a souligné le besoin de favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples, ancrée dans un espace géographique précis : l'espace politique méditerranéen.

La deuxième rencontre, qui s'est tenue à Tunis au mois de décembre 2011, l'année des « soulèvements arabes », était axée sur le thème : « Crises et changements en Méditerranée : la citoyenneté en mouvement ». Elle a démontré que les peuples de la Méditerranée étaient en train d'écrire leur destin à travers leur aspiration à la liberté, la consolidation des revendications portées par les jeunes générations et le renforcement de la société civile.

La troisième rencontre, qui s'est déroulée à Volos (Grèce) en octobre 2012, eut pour thème : « Les changements en Méditerranée, la dynamique des Cercles de citoyens et l'avenir de l'ACM ». Elle permit aux membres du Conseil Consultatif et des Cercles locaux de citoyens venus de tous les pays de la Méditerranée d'établir un diagnostic des crises régionales, d'évoquer l'avenir des Cercles de citoyens et de leurs projets, et de formuler des propositions d'actions communes.

La quatrième rencontre, qui a eu lieu à Istanbul (Turquie) du 21 au 24 novembre 2013, a permis d'aborder la dimension citoyenne des divers conflits en cours en Méditerranée. Elle a eu pour thème : « Dialogues méditerranéens : citoyenneté et conflits ». Après avoir dressé un état des lieux des différentes situations politiques, économiques et sociales prévalant dans l'ensemble des pays du bassin méditerranéen, les 150 participants à cette Assemblée, originaires de 22 pays différents, ont réfléchi ensemble aux perspectives et solutions citoyennes permettant de favoriser l'avenir de la région.

La cinquième rencontre de l'ACM s'est tenue à Marseille (France) du 13 au 16 novembre 2014. L'ACM y a abordé la dimension citoyenne et les questions d'intégration en Méditerranée. Cette Assemblée a eu pour thème : «Citoyenneté et construction d'une communauté méditerranéenne des peuples».

La sixième rencontre de l'assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée s'est déroulée à Tirana, Albanie, du 23 au 26 juillet 2015 et marquait la fin de cette première étape de construction d'un réseau citoyen en Méditerranée. Elle a rassemblé plus de 50 participants provenant de 24 cercles de l'ACM et 19 pays Méditerranéens, avec l'appui de la Mairie de Tirana. Cette Rencontre avait pour but de faire le bilan de 5 années, établir un débat entre les cercles à propos de la deuxième étape de l'ACM et faire des propositions pour son avenir.

Chacune de ces rencontres a permis, de par la nature de ses participants et de par son contenu qui a fait l'objet de mémoires, d'exprimer la richesse et la diversité de la citoyenneté méditerranéenne sur un grand nombre de thématiques, afin de faire émerger des propositions, des recommandations et des déclarations, pour avancer vers une communauté méditerranéenne des peuples dans une méditerranée de paix et de prospérité partagée.

La coordination de l'ACM s'est également efforcée pendant toutes ces années de promouvoir cette initiative auprès de tous les acteurs institutionnels ou civils travaillant sur la Méditerranée en participant à de nombreux événements, colloques, et forums, en parcourant la Méditerranée pour rencontrer les acteurs citoyens, créer de nouveaux cercles et faciliter le dialogue et les propositions citoyennes. La promotion de l'initiative s'est accompagné d'une réflexion stratégique et conceptuelle du conseil consultatif de l'ACM, composé de personnalités ayant consacré leur vie et leur travail à la Méditerranée. Toutes ces actions ont été possibles par le travail quotidien du secrétariat de l'ACM, basé d'abord au CERAI à Valencia puis à l'institut MEDEA à Bruxelles et le soutien financier de la Fondation Charles Léopold Mayer (FPH).

Cette première étape de l'ACM a permis de bâtir un réseau de cercles de citoyens à travers tous les pays du bassin méditerranéen qui partagent l'idée de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples. Cette première étape fera l'objet de publications prochaines qui retraceront les différentes phases de mise en place du réseau et qui résumera les propositions conceptuelles émises par les acteurs de l'ACM depuis son lancement. La deuxième étape qui formalisera cette initiative citoyenne par la mise en place d'une structure juridique sous la forme de la fondation "Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée" commence aujourd'hui.

Geoffroy d'Aspremont

Coordinateur du secrétariat de l'ACM, 2010-2015

## **2. PROGRAMME**

### **Jeudi 23 juillet**

Arrivée des participants et enregistrement à l'hôtel.  
Dîner d'accueil à l'hôtel

### **Vendredi 24 juillet**

#### ***OUVERTURE***

**09h00-09h30** Mot d'accueil par **Nevila Xhindi**, membre de la coordination de l'ACM et maire adjointe de Tirana

Présentation de la rencontre par **Vicent Garcés**, membre du Conseil Consultatif et de la coordination de l'ACM

#### ***BILAN DE L'ACM, DES CERCLES ET NOUVELLE ETAPE***

**9h30-11h00** Agora 1 : Bilan général de l'ACM

Document de travail N°3: *5 années d'ACM*

Introduction et modération par **Geoffroy d'Aspremont**

**11h00-11h15** Pause-café

**11h15-13h00** Agora 2 : Bilan des activités de chaque cercle depuis sa constitution: activités, réseaux, difficultés

Document de travail N°4: *Synthèse des réponses au questionnaire*

Modération: **Nevila Xhindi**

**13h00-14h30** Déjeuner

**14h30-16h30** Agora 3 : Information sur la constitution de la Fondation Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM)

Document de travail N°5 : *Résumé des statuts de la Fondation ACM*

Introduction et modération: **Vicent Garcés**

**16h30-16h45** Pause-café

**16h45-18h30** Agora 4 : Débat sur «citoyenneté méditerranéenne et changements en Méditerranée »

Document de travail N°6: *"L'ACM, la citoyenneté méditerranéenne et l'intégration méditerranéenne"*

Introduction et modération: **Barah Mikaïl**

**18h30** : Temps libre

**20h00** : dîner

## **Samedi 25 juillet**

### **PERSPECTIVES ET DYNAMIQUE DU RESEAU ACM**

#### **9h00-11h00 Agora 5 : Propositions pour améliorer l'influence citoyenne et politique de l'ACM**

Documents de travail N°4 et N°7 : *Synthèse des réponses au questionnaire et synthèse des propositions émises dans les assemblées précédentes*

Introduction et Modération : **Ahmed Driss**

**11h00-11h15** : Pause-café

#### **11h15-13h00 : Agora 6 : Propositions pour l'avenir de l'ACM: dynamique du réseau (communication, coordination, visibilité, relations institutionnelles)**

Documents de travail N°4 et N°7 : *Synthèse des réponses au questionnaire et synthèse des propositions émises dans les assemblées précédentes*

Modération: **Françoise Macé**

**13h00-14h00** Déjeuner

#### **14h00-15h30 Agora 7 : Propositions pour l'avenir de l'ACM: activités de chaque cercle**

Documents de travail N°4 et N°7 : *Synthèse des réponses au questionnaire et synthèse des propositions émises dans les assemblées précédentes*

Modération: **Maria Donzelli**

**15h30-16h00 Clôture**

**16h30** Départ pour Kruja

**17h00-20h00** Visite culturelle

**20h00 -23h30** Dîner festif

## **Dimanche 26 juillet**

Départ des participants



### **3. INTERVENTIONS D'OUVERTURE**

#### **3.1 Vicent Garcés, membre de la coordination et du Conseil Consultatif de l'ACM**

En 2008, certaines d'entre nous nous sommes réunis pour la première fois autour de l'idée qu'il fallait mettre en valeur une réalité qui est la nôtre, celle de la Méditerranée.

Une réalité qui nous montre, si nous lisons bien les temps actuels, que c'est dans la vie et dans les rêves des gens de la Méditerranée que nous trouvons, en grande mesure, les progrès de l'humanité et aussi ses reculs.

Depuis sa première rencontre à Valencia en juillet 2010, l'ACM pratique la diplomatie citoyenne. On partage la conviction qu'un véritable renforcement des liens entre les peuples ne pourra se produire qu'à travers une présence citoyenne permanente, constante et renforcée.

Ce la dimension citoyenne celle que nous voulons mettre en valeur, dans un contexte de crise politique, économique, sociale et environnementale.

L'initiative ACM dès sa naissance prétend contribuer à l'existence d'un nombre croissant d'espaces permanents de dialogue et de débat, nous permettant de nous rencontrer, de réunir les contributions, diverses et plurielles, qui correspondent à notre identité méditerranéenne et de formuler des diagnostics, des propositions et de collaborations.

Ces dernières cinq années ont permis réflexions et actions propres d'un réseau de citoyens, avec des difficultés et insuffisances, mais conscients de l'aventure humaine que cela constitue.

En tant que citoyens et citoyennes, nous avons l'obligation, l'exigence éthique de demander, par tous les moyens dont nous disposons, que les institutions politiques offrent des réponses aux besoins de la citoyenneté. La citoyenneté entendue comme moteur de changement, capable de traverser des frontières, des murs, des incompréhensions, des préjugés et des craintes.

Nous avons affirmé que l'identité méditerranéenne est une identité partagée. Nous avons des valeurs qui nous identifient et que nous défendons: liberté, démocratie, paix, respect de la diversité, tolérance, dignité. Et responsabilité.

Une lourde chape de plomb est tombée sur l'espoir porté par les mobilisations populaires dans les pays du sud et l'est de la Méditerranée. Et aussi au sud de l'Europe. L'hiver est là. La crise économique et sociale fait souffrir la majorité des populations des pays méditerranéens, touchant surtout les plus démunis, les jeunes et les femmes. Les guerres et la violence entourent le Mare Nostrum. La démocratie est en péril.

Il faut une grande volonté de paix et une grande décision politique pour faire de la Méditerranée une mer de paix, où les inégalités entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein

du Nord et du Sud, diminuent progressivement jusqu'à disparaître. Si cela n'a pas lieu, les sources des conflits continueront d'exister.

Notre responsabilité exige des politiques actives contre le chômage, spécialement parmi les couches les plus jeunes de la population, ainsi que des politiques d'intégration de la femme à tous les niveaux. Aussi promouvoir la mobilité et l'éducation.

Nous devons rendre possible l'émergence d'une Communauté Méditerranéenne des Peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et dans une citoyenneté méditerranéenne. La Méditerranée doit avoir une dimension politique.

A Marseille, en novembre dernière, on a dit: "Dans la nouvelle étape qui commence l'ACM en plus d'un réseau de réflexion et d'action citoyen, dans le cadre socio-politique actuel devra se constituer aussi comme un réseau de résistance citoyen. Contre le nationalisme excluant, contre l'oppression et la domination des peuples, contre la xénophobie et le racisme, contre l'islamophobie et la violence, s'élève la conscience libre des citoyens et citoyennes de la Méditerranée.

Je termine citant, comme j'ai faite à Valencia en juillet 2010, un de mes poètes préférés, Constantino Kavafis, qui disait "Lorsque tu partiras en voyage pour Ithaque, que ton chemin soit long, plein d'aventures et de connaissances".

Nous continuons dans le chemin de cette grande aventure collective, à laquelle nous sommes tous appelés et je me permets de vous demander votre collaboration, maintenant et dans l'avenir.

### **3.2. Nevila Xhindi, adjointe au maire de Tirana et membre de la coordination de l'ACM**

Bonjour aux représentants des cercles de la Assemblée de Citoyen de Méditerranée (ACM)!

Mon nom est Nevila Xhindi, je suis l'adjoint au maire de la ville de Tirana et dans le même temps, je suis l'une d'entre vous, représentant le cercle ACM de Tirana.

C'est un grand plaisir de vous adresser à tous un accueil très chaleureux au nom du maire Lulzim Basha, Bienvenue à Tirana!

Nous vous souhaitons la bienvenue dans cet atelier, vous souhaitant un séjour enrichissant, nous vous accueillons également dans cette merveilleuse ville de Tirana, carrefour des cultures et des affaires dans la mer Méditerranée.

Tirana, la capitale de l'Albanie, est le plus grand centre urbain du pays. Tirana a 765,804 habitants, qui résident dans une zone de 42 km<sup>2</sup> et représentent environ 30% de la population albanaise. La métropole albanaise est la plaque tournante de la recherche et de l'éducation du pays étant la ville avec le plus grand nombre d'universités et d'écoles, où environ 52.000 étudiants de tout le pays viennent étudier. Tirana est le centre économique

de l'Albanie où 40% de capitaux étrangers ont été investis dans la ville. Par conséquent, la capitale de l'Albanie est le modèle de changements réussis. Tirana est le foyer des plus grands centres commerciaux, centres culturels, artistiques sportifs, sociaux du le pays. Grâce à la nature, à l'écologie, aux traditions, à la culture, au folklore, aux sites archéologiques de toutes les époques, aux musées et monuments historiques, Tirana offre des opportunités pour le développement de différents types de tourisme.

Le maire de Tirana a fixé deux priorités clés du Plan New Urban et des plans stratégiques. La capitale a manqué d'un plan d'urbanisme pendant plus de 23 ans, et il a finalement été adoptée en février 2013. Les plans stratégiques, qui visent à améliorer la qualité de vie des citoyens de Tirana sont également en cours d'élaboration.

Le projet de prolongement du boulevard existant et la réhabilitation de la rivière Tirana est le projet le plus important des 80 dernières années à Tirana, et a déjà commencé à être mis en œuvre. La construction du train léger sur rail a été prévu le long du boulevard reliant le terminal multimodal de passagers avec la place « Mère Tereza ».

Un système de train léger sur rail à Tirana aura un impact immédiat sur la modernisation du transport public; cela permettra de réduire les coûts de transport quotidien pour les citoyens; améliorer la qualité de l'air et de l'environnement à Tirana. Cet investissement permettra d'inciter davantage les citoyens à utiliser les transports publics, réduisant ainsi l'utilisation des véhicules privés dans la ville.

Un autre projet ambitieux concernant le transport dans la capitale est celui du terminal multimodal de passagers, dont la mise en œuvre va commencer bientôt. Dans ce terminal, avec une superficie de 80.000 m<sup>2</sup>, la nouvelle gare et la station de train léger sur rail seront construits, qui transportera les passagers du terminal multimodal, le long du nouveau boulevard, vers la place "Nene Tereza". Le terminal va résoudre le besoin urgent d'amélioration de la circulation à Tirana comme il servira de l'aire de stationnement pour les moyens de partout dans le pays le transport de tous les passagers.

Tirana est l'une des villes les plus denses d'Europe avec environ 18.000 habitants / km<sup>2</sup> et seulement 1.7m<sup>2</sup> espaces verts accessibles par habitant. Les marchés locaux de la rue et les vendeurs ambulants individuels, la plupart informels, sont un élément caractéristique de la vie de la rue active de Tirana et soutiennent 18% de la population de la ville. La Municipalité de Tirana entend capitaliser ce potentiel économique fragmenté afin de créer plus d'espaces verts publics.

Maintenant, revenons à notre atelier ACM. L'année 2015 marque le début d'une nouvelle période de coopération entre les cercles ACM. Pendant ces deux jours, nous avons un moment opportun pour renouer des contacts et discuter des problèmes d'intérêts mutuels pour les deux prochaines années. Cela comprendra la décision importante concernant la coopération future et de l'administration des ressources. L'atelier sera axé sur les moyens de

construire sur le long terme une coopération stable, des activités et actions dans la région méditerranéenne, des outils pour promouvoir et renforcer la coopération et sur les priorités et les thèmes qui devraient être abordés par l'ACM, en ligne avec les principes de copropriété et de co-financement.

Les acteurs économiques de la région sont confrontés à un contexte politique, social et économique difficile qu'il faudra un temps considérable à surmonter. Ce qui est important, cependant, est que les possibilités de croissance existent: dans chaque secteur et dans chaque pays, de nouvelles idées et de nouveaux potentiels attendent d'être développés. Nous espérons que l'atelier d'aujourd'hui va nous donner un nouvel aperçu de la façon dont l'ACM peut contribuer à amener ce potentiel à maturité.

Peu importe combien nous pouvons faire par nous-mêmes sur le plan national, que ce soit la recherche ou le développement, ce n'est jamais suffisant. Dans un véritable esprit de coopération, nous, dans cette région du monde, fiers de nourrir toutes les civilisations et cultures passées et présentes, devons participer à un effort orienté vers l'action dans la zone méditerranéenne.

En conclusion, je vous souhaite plein succès dans vos délibérations et un très agréable séjour à Tirana.

## **4. LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU ACM**

### **4.1 La coordination et le secrétariat**

La Coordination de l'ACM est formée par des organisations de la société civile, publiques ou privées dans une orientation non lucrative, qui mettent à disposition de l'ACM les ressources humaines et matérielles nécessaires pour son fonctionnement. Ces organisations ont un intérêt clairement défini pour être membre de la coordination de l'ACM, dynamique qui viendra renforcer leur organisation et réciproquement. La Coordination est responsable du développement de l'initiative, en particulier de l'émergence de cercles de citoyens, et de son suivi politique et exécutif.

Les membres de la Coordination de l'ACM sont soumis au respect de l'esprit et de l'éthique de la Charte constitutive. Ils veillent à ce que celle-ci soit respectée par tous les participants.

Les membres de la coordination de l'ACM se réunissent régulièrement et sont en contact permanent, avec l'appui du secrétariat de l'ACM.

La Coordination de l'ACM a la responsabilité de la recherche de financements, de la qualité et de la transparence de la gestion économique de l'ACM.

Le secrétariat de l'ACM est assuré par une organisation de la société civile ayant un intérêt clairement défini pour assurer cette tâche au sein de l'ACM, dans le respect de l'esprit et de l'éthique de la Charte constitutive.

Le secrétariat met en oeuvre les décisions prises par la coordination de l'ACM.

#### Mode de fonctionnement

1. Les membres de la Coordination et du secrétariat se contactent régulièrement et se réunissent au minimum une fois par trimestre.
2. Chaque réunion fera l'objet d'un ordre de jour préparé par le secrétariat avec les propositions de la coordination et d'un compte rendu avec suites à donner.
3. La Coordination est appuyée par le Secrétariat et les membres actifs du Conseil Consultatif.
4. Les décisions de la Coordination sont prises par consensus.

#### **4.1.1. Composition et fonction**

##### Composition

Actuellement la Coordination méditerranéenne est composée par

- Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional (CERAI)
- Université Européenne Tirana (jusqu'en décembre 2014) remplacé par Le **Centre for International and Comparative Studies (QSKN)**

Le secrétariat a été assuré par le CERAI jusqu'en aout 2010. L'institut Européen de Recherche pour la coopération Méditerranéen et Euro-Arabe (MEDEA) assure cette fonction depuis lors.

##### Fonctions

###### 1. *Fonctions politiques*

- Promotion et accompagnement des pôles régionaux et des cercles de citoyens et citoyennes.
- Relations avec le Conseil consultatif.
- Représentation et Relations institutionnelles de l'ACM.
- Elaboration du programme d'activités et des thématiques de l'ACM.
- Recherche de partenariats.
- Assurer la visibilité de l'ACM
- Elaboration du budget de l'ACM.

###### 2. *Fonctions logistiques*

- Faciliter la communication interne et externe.
- Organiser les réunions du Conseil Consultatif et les rencontres de l'ACM.
- Appuyer les activités et le développement des cercles de citoyens de l'ACM.
- Rechercher du soutien financier pour le fonctionnement de l'ACM.
- Appuyer à la traduction en arabe, en anglais et en français de la documentation de l'ACM.

- Développement technique du programme d'activité de l'ACM
- Préparation des publications de l'ACM.

#### 4.1.2. Résumé des activités 2010-2015

##### Participation de l'ACM à divers événements :

- Intervention dans la Vème. Séance Plénière de **l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne (APM)** à Rabat, Maroc, octobre 2010
- participation n à **l'Alliance des Civilisations** sous l'égide de l'ONU à Malte, novembre 2010
- Participation de l'ACM aux journées méditerranéennes d'études sur la qualité et la sécurité alimentaires à Barcelone, organisée par **IMC** décembre 2010
- Participation à **Sostenuto** à Ljubljana, Slovénie, décembre 2010
- Participation de l'ACM à la plateforme **Encuentro Civil Euro-Med** Altea et Barcelone, Espagne
- Participation dans le cadre de la **plateforme EUROMED société civile** à Alicante
- Participation t au **Forum Social Migrations** à Bruxelles, janvier 2011
- Participation au Congrès du Dialogue Sud-Nord **Mouvement Européen International** à Istanbul, février 2011
- Participation au **Forum Social Mondial** à Dakar, février 2011.
- Participation et Présentation de l'ACM à **Eating City** à Rome, mars 2011
- Participation à Euro-Mediterranean Policy Conference, organisé à **l'Université de Malte**, en mars 2011
- Rencontre de la **plateforme Euromed société civile** à Tunis
- Participation de Vicent Garcés au Sommet des **Conseils Economiques et sociaux EUROMED**, Istanbul, novembre 2011
- Participation à la réunion de **l'APEM** à Rabat, mars 2012
- Participation à une réunion à la **Fondation Federich Ebert** avec des parlementaires de l'APEM à Rabat, mars 2012
- Participation à **Med'Educ**, projet de l'association corse **Umarinu**, mai 2012
- Participation au forum **IndignaCtion** au Luxembourg organisé par le réseau luxembourgeois de la **Fondation Anna Lindh**, septembre 2012
- Participation au Sommet des **Conseils Economiques et sociaux EUROMED**, Amman, octobre 2012
- Participation à l'Assemblée Générale de **EMUNI**, février 2013
- Participation d'une forte délégation et présentation d'un atelier lors du **Forum Social Mondial**, Tunis, mars 2013
- Participation d'une forte délégation de l'ACM lors du **Forum de la Fondation Anna Lindh**, avril 2013
- Participation à une réunion du PANEL APM POUR LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS en méditerranée, organisé par **l'UNCTAD** et **l'APM**, Genève, mai 2013

- Participation au Sommet 2013 des **Conseils Economiques et sociaux EUROMED**, Barcelone, novembre 2013
- Participation à Euro-Mediterranean Policy Conference, organisé à **l'Université de Malte**, en novembre 2013
- Participation à la 8<sup>e</sup> Assemblée plénière de **l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée**, janvier 2014
- Participation la IX<sup>e</sup> session plénière de **la PAM** qui s'est tenue à Monaco, Janvier 2015
- Participation à l'Assemblée Générale et la conférence annuelle de **EMUNI**, février 2015

#### **Missions de Promotion de l'ACM :**

- Présentation de l'ACM dans le forum euro-méditerranéen de la **Fondation Anna Lindh** sur le dialogue entre les cultures, Barcelone
- présentation de l'ACM auprès du représentant de **la Ligue arabe et de l'Union Africaine** à Bruxelles, février 2011
- Contact avec la **ville de Akyaka** (Turquie)
- Présentation de l'ACM **au CESE, à la Commission Européenne, au Conseil de l'Europe, au Conseil Européen, à la Konrad Adenauer Stiftung**, à Bruxelles, février 2011
- Mission En Tunisie en vue de l'organisation de la deuxième Assemblée, mars 2011
- Présentation de l'ACM à **l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée du Parlement Européen** à Strasbourg, mai 2011
- Présentation de l'ACM au **l'European Foundation Center**, à propos des informations juridiques sur une structure juridique, avril 2012
- Présentation de l'ACM à des **parlementaires tunisiens** par Vicent Garcés, en collaboration avec Ahmed Driss à Tunis, avril 2012
- Présentation de l'ACM à la Commission Politique de **l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée** du Parlement Européen à Bruxelles
- Intervention dans la séance de clôture du **Sommet Euro-méditerranéen des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires**, Rome
- Rencontre avec Joseph Mifsud, président de **EMUNI** à propos des collaborations possibles avec l'ACM à Bruxelles en février 2012
- Présentation de l'ACM aux étudiants d'**EMUNI** par Françoise Macé et Vicent Garcés à Portoroz, Solovénie, mai 2012
- Présentation de l'ACM à Monsieur Godfried Pirotta, **Université de Malte**, Juillet 2012
- Mission au Liban (Beyrouth) et en Egypte (Le Caire et Alexandrie), septembre 2012
- Mission en Grèce, en vue de la préparation de la troisième Assemblée, septembre 2012
- Mission à Bruxelles pour présenter l'ACM aux institutions européennes et internationales (**Parlement Européen, APUPM, ARLEM, UNESCO, Conférence Islamique, Ligue Arabe, Union Africaine, Fondation Bernheim**) février 2013

- Stand « ACM » lors du **Forum de la Fondation Anna Lindh**, Marseille, avril 2013
- Discours de Alma Dervishej (cercle de Tirana) lors du sommet **des présidents des parlements de l'UPM**, Marseille, avril 2015
- Mission à Barcelone pour rencontrer **l'ITEMED, le CIDOB, l'UPM**, en février 2014
- Discours de Geoffroy d'Aspremont devant la VIII<sup>e</sup> session plénière de **l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée**, janvier 2014
- Discours de Barah Mikail devant la **délégation du Parlement Européen pour le Maghreb**, février 2014

#### Partenaires et partenariats :

- **L'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée**
- **Casa Arabe** de Madrid (Espagne)  
**Casa Mediterraneo** d'Alicante (Espagne)
- Le **Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationale (CEMI)** à Tunis pour l'organisation de la deuxième Assemblée ACM)
- La Municipalité d'**Istanbul** (Turquie)
- **Le Mouvement Européen International** (Belgique)
- **La Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur** (France)
- **Center for comparative International Studies (CEMI)** à Tirana (Albanie)
- **l'Université EMUNI** de Portoroz (Slovénie)
- **L'Université Européenne de Tirana** (Albanie)
- **L'Université Gedik** d'Istanbul (Turquie)
- **L'Université de Thessalie** pour l'organisation de la troisième Assemblée ACM

#### Activités « ACM » :

- 2-3 Réunions par an de **la Coordination de l'ACM** à Paris, Bruxelles, Valencia
- **Réunions du Conseil Consultatif** Casablanca 2010, Tirana 2011, Florence 2012, Dubrovnik 2012, Tunis 2013 (FSM) Valencia 2013 et 2014 et en marge de nos cinq rencontres annuelles précédentes
- **5 rencontres de l'ACM** : Valencia (2010), Tunis (2011), Volos (2012), Istanbul (2013), Marseille (2014).
- Colloque « **La Tunisie face à l'expérience démocratique** » organisé au parlement européen en collaboration avec MEDEA, les verts européens et les sociaux démocrates européens, mars 2011
- Conférence « **Midi de la Méditerranée** » présentant l'ACM organisé par l'institut MEDEA, octobre 2011
- Lancement d'une **enquête d'opinion** auprès des cercles de citoyens, mai 2012
- Publication d'une **étude sur l'avenir de la Méditerranée** par le cercle de Tirana, été 2014
- Edition d'un **CD musical** sur les musiques méditerranéennes.

## 4.2 Les cercles

### 4.2.1 Définition et fonctions

Conçus comme des espaces de dialogue permanent et ouverts entre citoyens, les cercles s'organisent à partir de confrontations d'idées (ateliers, table rondes), de l'élaboration collective et



d'évaluation de propositions en vue de contribuer à l'émergence de nouvelles politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales.

### **Qui peut devenir membre d'un cercle de citoyens ?**

Les Cercles sont ouverts à tout citoyen ou citoyenne à la condition qu'il soit d'accord avec les principes exprimés dans la charte et qu'il l'ait signée sur le site de l'ACM [www.acimedit.net](http://www.acimedit.net)

### **Comment créer un cercle de citoyens ?**

Toute personne ou groupe de personne qui souhaite créer un cercle doit d'abord se mettre en contact avec le Secrétariat de l'ACM.

Ensuite, la procédure est très simple. Il suffit à tous les membres du futur cercle de lire la Charte Constitutive et d'y adhérer en la signant sur le site internet [www.acimedit.net](http://www.acimedit.net). Afin de valider la constitution du cercle, la liste complète des membres, avec coordonnées, doit être envoyée au secrétariat de l'ACM. Un cercle doit compter au minimum 3 membres.

Le cercle prendra le nom de la ville dans lequel il a été créé. Il ne peut y avoir donc qu'un seul cercle de citoyens par ville.

### **Comment les cercles fonctionnent-ils ?**

Les cercles de citoyens s'organisent de manière autonome. C'est-à-dire qu'ils choisissent eux-mêmes leurs programmes d'activités, leurs sujets de discussions et leurs lieux de réunions. Leurs pratiques doivent être cohérentes avec les principes de la Charte Constitutive.

Le cercle peut compter sur l'appui de la coordination régional et du secrétariat pour son bon fonctionnement.

Chaque Cercle désigne une personne référente, qui est en charge du lien et de l'articulation avec le pôle régional de l'ACM, le secrétariat et les autres Cercles.

Lors des réunions et des activités du cercle, un rapporteur produira un compte-rendu des discussions et le communiquera au pôle régional de l'ACM (ou au secrétariat si le cercle ne dépend d'aucun pôle régional).

Chaque cercle, pour améliorer sa visibilité, est libre de créer son propre site internet, page facebook ou tweeter et d'y communiquer ses activités et propositions.

Les Cercles ont aussi d'autres fonctions complémentaires vis-à-vis de l'initiative :

- Diffusion d'information sur l'ACM.
- Préparation des thèmes et des propositions pour les rencontres de l'ACM.

- Appui logistique à l'organisation des rencontres de l'ACM.
- Participation aux rencontres de l'ACM.

### **Le financement des Cercles**

Les frais afférents aux réunions des cercles de citoyens sont pris en charge par le pôle régional (ou par le secrétariat si le cercle ne dépend d'aucun pôle régional) de la coordination de l'ACM, dans les limites fixées par le budget établi par la coordination de l'ACM. Par souci de transparence financière, tous ces frais devront être justifiés.

Les cercles peuvent également solliciter des financements au pôle régional (ou au secrétariat) en vue de la participation de ses membres à des activités directement liées aux objectifs de l'ACM.

Les cercles de citoyens sont également encouragés à rechercher eux-mêmes des sources de financement, afin d'accroître leur autonomie et leurs activités.

#### ***4.2.2 Cercles Constitués et en cours de Constitution***

- Cercle d'Alep (Syrie)
- Cercle d'Alexandrie (Egypte)
- Cercle de Beyrouth (Liban)
- Cercle de Casablanca (Maroc)
- Cercle de Damas (Syrie)
- Cercle d'Istanbul (Turquie)
- Cercle d'Izmir (Turquie)
- Cercle de Marseille (France)
- Cercle de Messine (Italie)
- Cercle de Nador (Maroc)
- Cercle de Naples (Italie)
- Cercle de Nicosie (Chypre)
- Cercle d'Oran (Algérie)
- Cercle de Podgorica (Monténégro)
- Cercle de Rabat (Maroc)
- Cercle de Rome (Italie)
- Cercle de Thessalie (Grèce)
- Cercle de Tirana (Albanie)
- Cercle de Tunis (Tunisie)
- Cercle de Valence (Espagne)
- Cercle de La Valette (Malte)
- Cercle de Zagreb (Croatie)

Des cercles sont actuellement en projet de constitution en Israël, en Libye, en Palestine et à EMUNI (Slovénie), ainsi que dans les villes du Caire (Egypte) de Lyon et Nice (France), Madrid, Barcelone (Espagne) et Oujda (Maroc).

### 4.2.3 Exemple d'activités de certains cercles

#### Valencia

Depuis 2013, le Cercle de Valencia co-organise, le festival **Mostra Viva Del Mediterraneo** dédié aux cultures de la Méditerranée sur les thèmes suivants: Cinéma, Musique Poésie, Théâtre, Art, Gastronomie. En marge du festival se tiennent des débats et des expositions. Le Festival se tient à Valencia et à lieu durant le dernier trimestre de l'année.

L'objectif du festival est de devenir une plateforme permanente de rencontre et de dialogue des différentes cultures de la Méditerranée, avec l'appui principal de l'ACM.

Plus d'info sur <http://mostraviva.org/wordpress/>

#### Podgorica

Dans le cadre de l'atelier théâtral du „ Club créatif Café Europe“ la troupe de 9 jeunes monténégrins, les lycéens, avec leur professeur, ont participé au 15<sup>ème</sup> Festival international de théâtre francophone lycéen d'Istanbul avec le soutien du Cercle ACM de Podgorica. Le Festival a duré du 14 au 20 mai au lycée Notre Dame de Sion qui a accueilli onze groupes de théâtre turcs et étrangers. Les élèves étrangers sont venus du Monténégro, de Hongrie et de Russie. Les élèves du Monténégro se sont présentés par leur pièce de théâtre - Drôle de vie de tous les jours. Ils ont montré un très bon jeu de rôles, une bonne prononciation, un bon niveau de français. Le programme du festival était très riche. Les élèves ont participé aux ateliers des acteurs professionnels. Ils ont pu admirer les beautés de la ville ainsi que la croisière sur le Bosphore.

Pour nos jeunes acteurs, les membres du Club créatif Café Europe et les membres du cercle ACM de Podgorica, ce n'était pas seulement l'occasion de présenter leur travail artistique et de bénéficier du travail des autres troupes théâtral venant du quatre coins du monde. Pour eux ce voyage a présente une occasion de connaître un autre pays, de développer de l'amitié, du respect et de la tolérance parmi les enfants de toutes origines ethniques et religieuses, car le théâtre et la francophonie sont le lieu traditionnel d'échange et de rencontre cosmopolite.

#### Oran

Le Projet « Plateforme Citoyenne » a été lancé en février 2015 avec pour objectifs Favoriser l'émergence d'une dynamique citoyenne en Algérie et dans le Maghreb, renforcer et rajeunir le cercle d'ORan, favoriser l'échange d'expériences entre les cercles des citoyens de la Méditerranée et des personnes membres de l'ACM afin de consolider les liens dans l'ACM.

Les activités prévues sont les suivantes:

- Elaborer et gérer la plateforme citoyenne en ligne, avec le soutien d'un consultant algérien juriste de formation, universitaire ayant comme domaine d'intérêt la citoyenneté et membre du cercle ACM - Oran
- Université d'automne sur la dynamique citoyenne à Oran, ouverte à 50 jeunes sélectionnés sur la base de leur contribution à la plateforme citoyenne et de leur participation aux différentes conférences et cycles de formation.
- Participation de membres du secrétariat et du conseil consultatif de l'ACM
- Elaboration d'un plaidoyer sous forme de plaquette, synthèse des débats sur la plateforme citoyenne : Qu'est-ce que la citoyenneté et comment s'y impliquer concrètement ? Comment être citoyenne et citoyen de la méditerranée
- Table ronde avec l'invitation des cercles citoyens de la Méditerranée de Casablanca, Marseille et Valencia, sur le thème "Echanges des bonnes pratiques sur la promotion de la citoyenneté en milieu de jeunesse". L'activité est ouverte au public et aux débatteurs de la plateforme citoyenne.

- Conférence- débat suivie d'une vente dédicace de l'ouvrage de Sébastien Boussois. Conférence ayant pour objectif un échange sur citoyenneté et Méditerranée : vers la construction d'une citoyenneté méditerranéenne. Ouverte au public et aux débateurs de la plateforme citoyenne.
- Conférence : Culture et identité méditerranéennes autour de l'ouvrage sur la citoyenneté et ancien ministre algérien, membre de l'ACM). Ouverte au public et aux débateurs de la plateforme citoyenne.
- Conférence sur le thème de "citoyenneté et développement durable" ou la diète méditerranéenne contre la mauvaise et la sous-alimentation des jeunes par Paul BALTA auteur d'un ouvrage.

### 4.3 Le Conseil Consultatif

#### 4.3.1 Fonction et composition

Le Conseil consultatif a pour rôle principal de promouvoir l'ACM. Ses nouveaux membres sont proposés par la Coordination au Conseil. La composition du Conseil doit refléter la diversité de la Méditerranée.

Il est formé par des personnes bénévoles venant de la région méditerranéenne. Les membres sont choisis en vertu de :

- Leur capacité de mobilisation au niveau local ou régional.
- Leur capacité d'expertise.
- Leur visibilité publique.
- Leur capacité à jouer un rôle de facilitateur avec les citoyens et les institutions.

Les membres du Conseil ont pour rôle :

- D'aider la Coordination méditerranéenne à porter le projet politiquement.
- De répondre aux consultations lancées par la Coordination Méditerranéenne.
- D'appuyer la Coordination méditerranéenne pour mieux définir ses choix stratégiques.
- De contribuer à la rédaction de textes de réflexion stratégique dans les domaines politiques, sociaux, culturels et environnementaux.
- D'évaluer le travail de la Coordination méditerranéenne.
- De répondre aux sollicitations de la Coordination méditerranéenne dans le cadre de résolution d'éventuels conflits entre protagonistes ou participants.
- D'aider à l'évaluation de la mise en place des Cercles locaux.
- D'arbitrer les impasses éventuelles au sein de la Coordination.

## **5. PROPOSITIONS DE L'ACM**

### **5.1. Axe politique**

#### *Citoyenneté, droits et devoirs des citoyens*

- Donner une définition plus précise de la citoyenneté méditerranéenne (comme cela a été fait pour la citoyenneté européenne qui se définit comme « le citoyen qui habite dans un pays européen » complété par la charte européenne des droits et en se basant sur les problématiques partagées en Méditerranée, comme l'environnement ou la préservation du patrimoine ;
- Etablir une charte citoyenne de la Méditerranée qui avance sur la nature et le contenu de la citoyenneté, énonce les principes et valeurs acquis dans l'espace méditerranéen à travers le développement historique de la région et aurait comme base les principes suivants : liberté, démocratie, justice sociale et dignité des citoyens ;
- Redéfinir le concept de démocratie adaptée à l'environnement méditerranéen soutenir la promotion du principe de collégialité et de démocratie participative locale ;
- Promouvoir une définition claire des droits et des devoirs du citoyen méditerranéen ;
- Utiliser Wikipédia pour proposer des définitions des concepts de démocratie, de citoyenneté, d'intégration qui pourraient être partagés en Méditerranée.

#### *Responsabilité politique et représentation*

- Rappeler l'importance de la séparation des pouvoirs pour la garantie des libertés individuelles et le droit des femmes ;
- Assurer la création d'une véritable démocratie locale en remettant la collectivité et les personnes au coeur de l'action politique et sociale ;
- Apporter un soutien à la représentation des jeunes et des femmes dans les processus de changements démocratiques ;
- Favoriser encore et toujours la conviction de partager un destin commun ;
- Défendre les minorités et favoriser l'apprentissage des langues pratiquées par les minorités du bassin méditerranéen ;
- Lancer une publication consacrée spécifiquement aux différentes minorités qui existent dans les pays de la Méditerranée.
- Lutter activement à tous les niveaux contre la corruption ;

### **5.2. Axe Social**

#### *Droit des femmes*

- Défendre l'accès des femmes aux droits dans la sphère politique, économique, sociale et culturelle et exiger des politiques d'intégration de la femme à tous ces niveaux.

- Engager une étude sur la place des femmes dans les pays méditerranéens en s'appuyant sur les cercles ;
- Soutenir la société civile dans les pays en crise, notamment en ce qui concerne la place des femmes au sein des réseaux euro-méditerranéens ;
- S'emparer de slogans à l'image du "Ensemble nous marcherons plus vite vers l'égalité" du mouvement des femmes algériennes ou du « Not in our name » popularisé par la communauté musulmane britannique pour faire passer des messages.

#### *Promouvoir la Mobilité*

- Envisager l'établissement d'un traité de libre circulation des individus ;
- Maintenir l'espoir des jeunes, acteurs du changement en facilitant leur mobilité et en les impliquant dans le débat politique et économique ;
- Création d'un Erasmus des savoir-faire en Méditerranée, sur le modèle du compagnonnage ;
- Offrir le droit à une citoyenneté transnationale qui ait pour socle de référence l'écriture d'une nouvelle charte de la citoyenneté méditerranéenne ;
- Créer un observatoire méditerranéen de l'emploi et de l'immigration professionnelle ;
- Mettre en place un visa spécial pour les universitaires afin de favoriser les échanges.

#### *Droits des migrants*

- Travailler à la rédaction d'un livre blanc sur les droits des migrants, la problématique des enfants apatrides et le rôle de la société civile;
- Respecter la législation internationale relative aux droits d'asile et de refuge.

### **5.3. Axe Économique**

#### *Emploi et chômage*

- Exiger des politiques actives contre le chômage, spécialement parmi les couches les plus jeunes de la population ;
- Réfléchir à l'instauration d'un revenu universel en Méditerranée permettant de réduire le chômage et les écarts de richesse, mais aussi d'améliorer la protection sociale des travailleurs.

#### *politiques économiques*

- Trouver de nouveaux outils économiques et sociaux pour accompagner le changement politique et soutenir le collectif au détriment de l'individualisme ;
- Assurer le développement des coopératives agricoles ;
- Instaurer un système gagnant-gagnant dans lequel la liberté de circulation des capitaux et des biens irait de pair avec celle de la main d'œuvre ;
- Proposer des initiatives contribuant à développer un tourisme culturel et solidaire afin de permettre aux peuples du nord de mieux comprendre les peuples du sud .

## 5.4. Axe Environnement

- Favoriser le rétablissement de certaines pratiques agricole traditionnelles respectueuses de l'environnement ;
- Protéger et conserver la mer Méditerranée en tant que ressource et en tant que patrimoine, sous toutes ses dimensions, y compris la dimension environnementale ;

## 5.5. Axe Culturel

### *Éducation*

- Exiger le droit d'accès universel à une éducation publique de qualité ;
- Souligner l'importance de l'éducation démocratique de l'armée et des renforcements du rôle de la société civile dans la formation des forces armées ;
- Encourager les échanges universitaires. L'éducation peut être le noyau d'un cadre multilatéral méditerranéen renouvelé ;
- Rappeler les apports des diverses civilisations méditerranéennes dans les manuels scolaires, soutenir l'enseignement des valeurs et de l'histoire locale, combattre les stéréotypes par l'apprentissage et la connaissance des uns et des autres pour appréhender l'avenir avec confiance et mettre en place une véritable pédagogie visant à lutter contre l'islamophobie ;
- Soutenir la formation des citoyens à la vie politique, à l'activité civile à l'interculturalité ;
- Développer une coopération scientifique et économique généreuse en Méditerranée ;
- Promouvoir une éducation basée sur de nouveaux regards, des regards croisés, capables d'éviter la répétition, la réitération d'antagonismes, de combats passés et insensés, une éducation où priment les valeurs de la tolérance et de la solidarité.

### *Religion*

- Réfléchir à la place de la religion dans la région, combattre les extrémismes religieux et l'islamophobie.

## 5.6 Pour l'avenir de l'ACM

### 5.6.1. Mise en réseau

- Proposer une alternative au blocage israélo-palestinien dans le cadre d'évènements de l'ACM sur des thématiques communes (gouvernance, agriculture, etc.) en réunissant des citoyens de tous les horizons pour parvenir à ce que des Cercles soient créés dans cette zone ;
- Soutenir la communication et la coopération entre les différents Cercles, de les ouvrir à des secteurs socioprofessionnels diversifiés, poursuivre leur constitution, d'impliquer davantage les étudiants dans les actions de l'ACM ;
- Favoriser les projets d'actions communs à plusieurs Cercles ;

- Favoriser les dimensions nouvelles du développement durable;
- Renforcer l'information et la communication entre tous les cercles de l'ACM (intranet, réseaux sociaux, blog...);
- Donner une plus grande place aux jeunes dans les activités de l'ACM.

#### 5.6.2. Plaidoyer

- Créer, à travers les cercles, des espaces d'expression pour les citoyens qui pourraient être ainsi entendus par les politiques ;
- Renforcer l'incidence politique de l'ACM axée sur la coopération au niveau local, national et international ;
- S'appuyer sur les compétences journalistiques du réseau pour intervenir dans les médias;
- Établir un système efficace de communication et information vers l'extérieur (via émissions de radio, télévision, bureau de presse,...);
- Améliorer la visibilité de l'ACM à travers les moyens modernes d'information et de communication et la professionnaliser ;
- Mettre en ligne une revue électronique et un blog avec des contributions de tous les cercles.

#### 5.6.3. Activités

- Établir un prix « ACM » de la meilleure idée méditerranéenne, la personnalité de l'année;
- Appuyer l'activité Mostra Viva del Mediterrani comme grande rencontre des cultures méditerranéennes ;
- Lancer l'idée d'une journée internationale de la Méditerranée ;
- Identifier les acteurs avec qui il faut parler au niveau local ;
- Établir des groupes de travail à l'intérieur de l'ACM sur des thématiques communes;
- Créer un musée de la mémoire méditerranéenne;
- Créer un observatoire des mouvements sociaux et citoyens en Méditerranée.
- Publier un ouvrage sur le poète méditerranéen Constantin Kavafis ;
- Organiser des échanges de jeunes via les Cercles de citoyens, pour leur permettre de connaître le quotidien de familles d'autres pays de la Méditerranée;
- Organiser une exposition itinérante de photographies sur la Méditerranée.



## **5.7. Proposition émises lors de la rencontre de Tirana**

### **5.7.1. Bilan de l'ACM, des cercles et nouvelle étape**

#### **AGORA 1 : Bilan général de l'ACM**

##### **Bilan**

- Passage de l'utopie à la réalité du projet, humilité de la démarche face à l'ambition du projet ;
- L'ACM prouve que l'identité méditerranéenne existe ;
- La citoyenneté méditerranéenne comme alternative, un moteur de changement et de réflexion face aux échecs des processus politiques euro-méditerranéens ;
- L'ACM comme démarche volontaire. C'est la volonté des participants qui permet de réaliser les objectifs ;
- L'ACM porteur d'une Méditerranée de paix contre la violence et la guerre ;
- L'ACM permet de discuter, d'écouter, de réfléchir en toute liberté, sans jugement, dans nos différences ou divergences ;
- L'ACM a permis un dialogue et des accords entre citoyens provenant d'espace conflictuels comme le Maghreb et le Proche-Orient ;
- Symbolique et la pertinence de l'ACM, par la qualité des contributions de chacun et des conclusions des débats ;
- Transversalité et hétérogénéité des participants et des membres des cercles de citoyens ;

##### **Propositions**

- Modes de communications internes et externes sont à améliorer grandement ;
- Nécessité d'organiser mieux les actions des cercles, et donner la place aux jeunes, dès les 15-25 ans.

#### **Agora 2 : Bilan des activités de chaque cercle**

##### **Bilan général**

- 15 réponses aux questionnaires et un travail de systématisation de l'information fournie par les cercles ;
- Cercles provenant de 19 pays et présence de 24 cercles ;
- Diversité de la dynamique des cercles dans leur composition et dans leurs centres d'intérêt qui s'y expriment.

##### **Activités**

- Conscientiser et former les jeunes, les intéresser à l'ACM ;
- Thèmes variés sur la politique, la religion, l'alimentation, l'énergie, la mobilité, la migration ;
- Nombreuses activités sous forme de séminaires, souvent organisés dans le cadre des universités.

### **Difficultés**

- financements, manque de communication et d'articulation entre les cercles ;
- Le contexte politique est important pour les capacités d'un cercle à exister.

### **Networking**

- Difficulté d'intéresser plus de gens ;
- Débat entre l'idée de consolider les cercles existants et créer de nouveaux cercles.

### **Propositions**

- Nécessité de renforcer l'ACM comme réseau ;
- Nécessité de renforcer la visibilité et la communication entre les cercles ;
- rajeunir les cercles.

### **Agora 3 : Information sur la constitution de la Fondation « ACM »**

- La mise en place d'une structure juridique était une demande de tous ;
- La raison de la création de la fondation est de faciliter la communication avec les cercles et à aider à trouver d'autres sources de financements ;
- Le patrimoine initial de la fondation est constitué par un don de la FPH, en accord avec la loi espagnol ;
- Le financement de la fondation proviendra de sources publiques ou privées, ou par les activités de la fondation qui n'a pas la finalité de lucre.

### **A propos des statuts**

- Les participants sont d'accord sur le nom, la structure et le lieu ;
- Les participants sont d'accord sur les objectifs ;
- Les participants sont d'accord sur le respect de la légalité et des lois en vigueur ;
- La transparence dans la comptabilité et la gouvernance est garantie par la loi espagnole ;
- Un règlement d'ordre intérieur sera rédigé à propos des normes de fonctionnements, les relations avec les cercles ;
- La charte constitutive sera mise en annexe des statuts.

### **Organigramme**

- Les fondateurs seront le CERAI et la FPH ;
- Les fondateurs désigneront le premier conseil d'administration ;
- Le conseil d'administration sera composé par des citoyens espagnols et méditerranéens ;
- La coordination actuelle et le secrétariat se retrouveront dans la Fondation ;
- Le conseil consultatif sera transformé en conseil scientifique. Une partie des membres actuels seront invités à le rejoindre.

### **Rôle des cercles et relation avec la fondation**

- Tous les cercles présents à Tirana seront reconnus par la Fondation comme « Cercle ACM » ;
- Les cercles décideront s'ils continuent à exister de manière informelle ou s'établissent en structure juridique selon les lois de leurs pays ;

- Les activités des cercles en dehors de leurs pays devront toujours compter avec la fondation pour la coordination de l'activité ;
- La création des futurs cercles « ACM » doit être approuvée par la Fondation ;
- Les cercles peuvent obtenir des financements par eux-mêmes au niveau local ou par la fondation.

#### **Demandes des participants**

- limitation des mandats ;
- clarifier le rôle des cercles et leurs relations avec la fondation ;
- Ces demandes seront prises en compte dans la finalisation des statuts et la rédaction du règlement d'ordre intérieur.

#### **Agora 4 : débat sur la citoyenneté méditerranéenne et l'intégration méditerranéenne**

##### **Sur le contenu du texte : l'ACM, la citoyenneté méditerranéenne et l'intégration méditerranéenne »**

- Distinction entre convergence et intégration, entre tolérance et respect, éthique et déontologie des journalistes ;
- Intégration remplacée par création d'une communauté méditerranéenne des peuples ;
- Compréhension de la citoyenneté comme droit ou comme capacité réelle de la pratiquer, de l'exercer ;
- L'ACM comme instrument d'une création d'une pensée à propos de l'espace politique méditerranéen et la citoyenneté.

##### **Propositions à intégrer au texte**

- Proposition d'un débat sur la citoyenneté numérique ;
- Faire la promotion de ces concepts auprès des jeunes ;
- Proposer des outils pour combattre le racisme ;
- Question de la citoyenneté des enfants apatrides nés dans des camps de réfugiés loin de leur pays ;
- Définition de la citoyenneté méditerranéenne calquée la définition de la citoyenneté européenne qui se définit comme « le citoyen qui habite dans un pays européen » complété par la charte européennes des droits ;
- Ce document pourrait être le cahier n° 0 d'une future série de cahiers de l'ACM, cahiers annuels qui pourraient être nourris par les contributions des cercles.

#### ***5.7.2. Perspectives et Dynamique du réseau ACM***

##### **Agora 5 : Proposition pour améliorer l'influence citoyenne et politique de l'ACM**

- Renforcer la capacité d'incidence politique de l'ACM ;
- L'ACM doit travailler au niveau politique et institutionnel au niveau local, national et international ;
- Chaque cercle de l'ACM doit identifier les acteurs avec qui il faut parler au niveau local ;
- La fondation identifie les acteurs au niveau international ;
- faire du plaidoyer, rédiger et diffuser des communiqués des presses ;

- Établir des groupes de travail à l'intérieur de l'ACM sur des thématiques communes;
- Les thématiques suivantes méritent des activités menées par l'ACM : les migrations, les réfugiés, l'alimentation, l'énergie, l'environnement, l'éducation, la corruption ;
- Chaque cercle doit établir un plan stratégique pour les 5 prochaines années ;
- La fondation doit établir un plan stratégique pour les 5 prochaines années ;
- Établir une bonne communication et coopération entre la fondation et les cercles et entre les cercles ;
- Certains cercles se préparent à s'établir juridiquement dans leur propre pays ;
- Chaque niveau de l'ACM doit identifier et établir des mécanismes de financements de ces activités ;
- Donner une plus grande place aux jeunes en les intéressant plus aux thématiques de l'ACM ;
- Besoin de renforcer les initiatives et activités destinées aux jeunes à tous les niveaux de l'ACM ;

#### **Agora 6&7 : Propositions pour l'avenir de l'ACM : activités, communication et visibilité**

##### **Communication et visibilité**

- Établir de communication et informations entre les deux niveaux de l'ACM et les médias ;
- Transformer l'ACM en un véritable réseau qui favorise l'information et la communication entre tous les cercles ;
- Améliorer la visibilité de l'ACM à travers les moyens modernes d'information et de communication et la professionnaliser ;
- Mettre en ligne une revue électronique et un blog avec des contributions de tous les cercles.

##### **Activités**

- Se référer aux propositions faites dans les réponses au questionnaire
- Proposition d'établir un prix « ACM » de la meilleure idée méditerranéenne, la personnalité de l'année ;
- Créer une journée internationale de la Méditerranée ;
- Faire le suivi de l'agenda méditerranéen institutionnel et d'autres événements en Méditerranée et en informer les cercles ;

## **6. L'ACM, LA CITOYENNETÉ MÉDITERRANÉENNE ET L'INTÉGRATION MÉDITERRANÉENNE**

*Par Barah Mikail - Vicent Garcés - Françoise Macé - Geoffroy d'Aspremont, Juillet 2015*

### **6.1 Introduction**

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) est un forum qui a pour vocation de renforcer et d'accompagner l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne. Depuis sa création en 2009, l'ACM a réussi à relever son défi : celui de réunir, en une même enceinte, des centaines de citoyens aux horizons socio-professionnels divers et provenant de

tous les pays de la Méditerranée. Ainsi, à ce jour, cinq grandes Assemblées ont pu être organisées. Leurs thèmes fédérateurs ont été les suivants : « Institutions et citoyenneté en Méditerranée » (Valencia, Espagne, 2010) ; « Crises et changements en Méditerranée » (Tunis, Tunisie, 2011) ; « Le devenir des dynamiques citoyennes » (Volos, Grèce, 2012) ; « La citoyenneté méditerranéenne face aux crises et conflits régionaux » (Istanbul, Turquie, 2013); “Vers la construction d’une communauté méditerranéenne des peuples” (Marseille, France, 2014).

Les rencontres organisées jusqu’ici ont permis de débattre des thèmes les plus déterminants pour la citoyenneté méditerranéenne. Elles ont également été l’occasion de formuler des propositions concrètes sur le présent et l’avenir des peuples méditerranéens. Ces suggestions ont été riches et multiples, reflétant le potentiel et la grande motivation qui entretiennent les citoyens de l’espace méditerranéen. Ainsi, sans prétendre à l’exhaustivité, il y a matière à restituer une trame constitutive des idées et thèmes récurrents formulés par les membres de l’ACM au fil de leurs débats. Outre qu’elles sont représentatives de « l’esprit citoyen méditerranéen » tel qu’il a pu se manifester au fil des rencontres de l’ACM, ces incitations à l’action incarnent également une trame utile pour les institutions, instances et individus soucieux de promouvoir des solutions et propositions répondant à des préoccupations citoyennes concrètes.

## **6.2 Sur la citoyenneté méditerranéenne**

L’espace méditerranéen ne peut voir ses perspectives consolidées tant qu’il sera fait fi du nécessaire renforcement de la condition citoyenne. C’est à compter du moment où les citoyens de la Méditerranée pourront prétendre à l’ensemble de leurs droits que l’on assistera à l’émergence d’une société civile digne de ce nom.

En effet, sans société civile, point de société. Nombreux sont les exemples, récents et moins récents, de pays où l’affirmation de régimes dictatoriaux et/ou autoritaires s’est traduite par la mise à mal des initiatives citoyennes en place (associations, assemblées...) et la création d’obstacles à leur affirmation. L’état de la société civile est un indicateur fort de la santé d’un pays. C’est à travers le peuple et sa volonté que peuvent émerger un pouvoir, et partant un/des contre-pouvoir(s), qui donneront aux évolutions sociopolitiques un caractère sain et conforme à la volonté des citoyens.

Remise en perspective dans le contexte méditerranéen en général et arabe en particulier, cette notion de citoyenneté a fait montre, dans la période récente, d’évolutions attendues depuis longtemps. Il est important pour la Méditerranée de croire en les moyens dont elle dispose. Croisement de cultures et d’influences qui ont fait sa richesse, l’espace méditerranéen a un potentiel favorable à la construction d’un espace commun de paix et de prospérité. Loin d’être chimérique, cet objectif connaît d’ores et déjà de prometteuses déclinaisons et traductions. En mettant en avant leurs points communs et leur aspiration à vivre en commun, les citoyens de la Méditerranée traduisent leur faveur à la construction de

liens mutuels plutôt qu'à l'exhibition de différences. Et quand bien même les divergences existent, elles sont assumées, car elles reflètent une richesse et un précieux patrimoine.

L'espace balkanique en particulier connaît, depuis de nombreuses années, des conditions d'ouverture politique favorables à l'émergence d'une société civile digne de ce nom. Les cas de la Croatie et de l'Albanie, entre autres, montrent que les citoyens en quête d'une reconnaissance ont trouvé moyen à s'affirmer. Certes, le fonctionnement de certaines institutions est parfois balbutiant, rappelant l'importance du facteur temps. Mais au final, les pays du Nord de la Méditerranée, si souvent pris pour référents, sont-ils eux-mêmes toujours à la pointe du progrès citoyen ? Certes, mieux vaut être aujourd'hui à la tête d'une association en France que d'avoir à connaître les tracasseries d'un système algérien autorisant les associations sans cependant toujours leur reconnaître une liberté d'action. Mais les pays occidentaux ne sont pas pour autant toujours exemplaires. Les élections parlementaires européennes du mois de mai 2014, qui ont mis en exergue une participation modérée des électeurs, ainsi que l'affirmation de l'extrême-droite en France, sont autant de représentations des failles et du malaise qui continuent à toucher les citoyens de l'Union européenne. La percée remarquable du parti Podemos en Espagne, ainsi que de formations similaires et/ou qui lui sont affiliées, à l'occasion des élections locales de mai 2015, est une autre de ces représentations très significatives. Mais l'exemple contemporain le plus emblématique d'un malaise européen prévalant à plusieurs niveaux est incontestablement incarné par la Grèce. La responsabilité des dirigeants publics dans la création du gouffre de la dette nationale ne peut être niée. Cependant, opposer en contrepartie à ce pays des plans économiques drastiques qui étouffent la population sans faire miroiter en retour des perspectives positives à terme fait tout sauf réconcilier le projet européen avec ses idéaux.

Si l'opinion publique compte aujourd'hui au rang des acteurs influents des relations internationales, il lui faudra développer encore bien des efforts afin de pouvoir rentrer dans la catégorie des acteurs incontournables, et ce au Nord comme au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Pour autant, et en dépit des multiples obstacles qui continuent à y prévaloir, les évolutions en cours au sud de la Méditerranée ne doivent pas nous pousser à le céder au désespoir.

Le « Printemps arabe », pour reprendre sa qualification la plus usitée, a remis à l'ordre du jour la notion de citoyenneté. Il l'a même fait de manière frappante. Le monde arabe a oscillé, des décennies durant, entre stagnation et régression en matière citoyenne. Les initiatives associatives même les plus politiquement neutres subissaient régulièrement l'affront d'autorités politiques paranoïaques qui les soupçonnaient de téléguidage depuis l'étranger et d'aspiration au bouleversement de l'ordre politique ambiant. Or, et de manière soudaine, le pouvoir citoyen a finalement été en mesure de faire valoir son potentiel et son aspiration à la différence. Alors que les « révolutions colorées » (Géorgie, Ukraine, Kirghizstan, Moldavie) apparues il y a quelques années avaient suscité des espoirs assez vite déçus, une grande partie des citoyens du monde arabe, en se soulevant à partir de la fin de

l'année 2010, a permis l'ouverture d'une nouvelle page de son histoire. Les défis restent légion, et le combat des citoyens sud-méditerranéens n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Mais une brèche a bel et bien été ouverte, et c'est ce qui compte.

Quelle que soit la nature des évolutions à venir pour le monde arabe, et en dépit des nombreuses entraves présentes sur le terrain, le « moment révolutionnaire » est bel et bien là. Cette affirmation ne préjuge en rien du qualificatif de « révolution ». Dans le monde arabe, les changements initiés à ce jour se sont produits sans nécessairement avoir abouti de la manière positive initialement escomptée. S'il est encore trop tôt pour parler de « la » révolution arabe, la révolution citoyenne s'est bel et bien révélée, avec ses avantages, et ses limites aussi. L'impact de l'opinion publique sur les orientations politiques et les décisions gouvernementales n'est plus à prouver. Les uns avanceront plus rapidement que les autres, des impressions de régression émergeront aussi. Mais la suite de l'histoire sera bel et bien tracée par les citoyens eux-mêmes, en fonction de leur détermination, et des moyens qu'ils ont en main. L'image globale donnée par les pays sud-méditerranéens demeure globalement positive, en dépit des heurts et obstacles incarnés par des situations inouïes de violence et de radicalisme. Il est au demeurant normal qu'un parcours entrepris après des décennies d'autoritarisme ait à voir des écueils ainsi jaillir.

## **7. LES DÉCLARATIONS**

### **7.1 A propos de la place de la jeunesse dans les cercles ACM**

La jeunesse est l'avenir de la Méditerranée. Les enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés ne pourront être résolus durablement sans une sensibilisation, un engagement et une représentation des jeunes sur l'ensemble des sujets qui touchent à la méditerranée.

Aussi, dans le prolongement des actions déjà engagés par l'ACM depuis 5 ans, les cercles ACM conviennent de renforcer les actions locales et/ou concertées avec d'autres cercles pour encourager, faciliter et renforcer l'implication des jeunes au sein des cercles existants.

### **7.2 A propos de la Grèce**

La Grèce continue, au bout de six années de crise, à souffrir du fait des politiques d'austérité qui lui ont été imposées par des instances et des acteurs privilégiant leurs propres intérêts plutôt que ceux de la population. Il est scandaleux de constater que, au 21<sup>ème</sup> siècle encore, un pays membre de l'Union européenne puisse encore être en proie à la pauvreté, à un taux de chômage élevé, à des réductions drastiques des salaires et des retraites, ainsi qu'à un taux alarmant de suicides découlant d'une situation socio-économique dramatique.

L'ACM, soucieuse du bien de la Grèce et de l'avenir de sa population, salue la résistance du peuple grec devant une conception socio-économique créée par le système économique dominant et la spéculation. Elle se réjouit de voir qu'une grande majorité des citoyens grecs ont dit non au chantage et à l'humiliation et qu'ils se sont exprimés, à travers des moyens pacifiques et démocratiques, à l'encontre de la peur qu'on a voulu leur infliger. Elle soutient les Grecs dans leur combat et leurs revendications pour aboutir à un système plus juste, plus

équitable, et plus soucieux du bien-être général. Les citoyens grecs ont donné l'occasion au reste des populations de l'UE de se remettre en question. Incontestablement, une nouvelle page va s'écrire, avec la mise en place progressive d'une nouvelle Europe basée sur les valeurs d'humanisme, de solidarité, et de démocratie. Après ce qui s'est passé en Grèce, l'Europe ne pourra plus être pareille.

### **7.3 Déclaration générale**

Avec la sixième rencontre de l'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée, il est consternant de constater que les crises politiques, identitaires, humanitaires et économiques, ne cessent de se développer dans cet espace géographique. L'espoir qui a émergé avec les révolutions arabes en 2011 a mené à des espoirs déçus: gouvernements de plus en plus dictatoriaux, développement du terrorisme, violence aveugle contre des populations civiles, des millions de réfugiés, occupation des territoires, clivages confessionnelles, confrontation mortelle des identités, échec total de la gestion de la diversité, etc...

Le nombre des victimes qui sombrent dans ce bassin en tentant de fuir la misère et la violence, contribue à changer son image désirée comme un espace de rencontre et d'échange.

Les citoyens de la Méditerranée, ainsi que les institutions publiques ont un rôle crucial dans la résolution de ces différentes crises. Cependant, la capacité des citoyens de réfléchir et d'agir devient de plus en plus limitée. Elle subit le poids des situations politiques et économiques imposées. Il ne faut pas se laisser entrainer par l'indifférence et la résignation qui sont les pires ennemis du progrès de l'humanité. L'indulgence envers les dictateurs sous prétexte de la stabilité amène à tolérer une situation de répression qui génère toutes sortes d'extrémisme et de violence.

La nouvelle Fondation ACM, œuvrera à coordonner les efforts des différents cercles afin de rendre leur action de plus en plus efficace, visible et transversale. La nouvelle Fondation communiquera aux instances officielles régionales et internationales les résultats des travaux de l'ACM à tous ses niveaux afin de les inciter à prendre de plus en plus en considération l'avis des citoyens.

### **7.4 A propos de la Fondation ACM**

Les participants à la VIème rencontre de l'ACM, représentant les différents cercles, prenant en considération la volonté de tous ses membres de répondre à la nécessité de passer à une nouvelle phase dans l'existence de l'ACM et pour mieux servir ses objectifs, valorisent tous les efforts consentis afin d'établir une entité juridique qui prendra la forme d'une fondation qui sera appelé " Fondation ACM".

La fondation ACM sera établie dans la Ville de Valencia en Espagne, et se régira par la loi espagnol de Fondations.



Les participants expriment par cette résolution leur adhésion au projet et renouveau leur engagement à travailler ensemble dans le cadre de l'ACM afin d'assurer au mieux ses ambitions.

## **8. INTERVENTION DE CLÔTURE DE VICENT GARCÉS**

Chers amis et amies,

Nous sommes arrivés à la fin de cette importante Rencontre des Cercles de l'ACM. Avec celle-ci nous achevons une première phase du développement de l'initiative citoyenne que constitue l'ACM, ouvrant une nouvelle étape.

Depuis sa première Rencontre tenue en 2010 à Valence/Espagne et jusqu'à cette VIème Rencontre, nous avons discuté de la citoyenneté et des institutions publiques dans la Méditerranée, jusqu'à parvenir à une réflexion sur la citoyenneté et la construction d'une communauté des peuples de la Méditerranée, en passant par l'analyse des crises, des changements et des causes et conséquences des conflits en Méditerranée.

Pendant cinq ans, l'ACM a vécu des moments d'espoir qui se sont ouverts avec les transitions démocratiques dans l'Est et le Sud de la Méditerranée, et aussi des moments de frustration et d'impuissance issus des conflits aggravés et des crises sans fin subis par les peuples riverains. Nous voulons une mer de paix et nous nous retrouvons avec une mer de guerre. Nous voulons que la mer soit le pont entre les peuples et, partout, nous trouvons des murs qui séparent.

En cinq ans les citoyens et citoyennes de la Méditerranée sont passés de l'espoir à la peur. Aujourd'hui, les horizons de paix, d'égalité, de liberté, de progrès économique et social s'éloignent. La citoyenneté, de façon responsable, doit résister, sans céder, avec la force de la raison et les arguments de la convivialité. Cette ère pendant laquelle la démence semble s'imposer doit s'achever. L'ACM manifeste son engagement sans équivoque pour contribuer à sortir du marasme actuel.

Pendant ces deux jours, l'ACM a manifesté sa solidarité avec le peuple de la Grèce et avec tous les peuples de la Méditerranée frappés par des conflits qu'il faut surmonter. La Méditerranée ne doit pas continuer à être un cimetière ni devenir un mur pour empêcher la circulation des personnes.

Les principes et les valeurs défendus par l'ACM, énoncés dans la Charte Constitutive, nés de la volonté des peuples de grandir et de se développer en paix, restent de vigueur. Vivre en liberté, en démocratie, en acceptant et en respectant la diversité, dignement, est une exigence citoyenne que les pouvoirs publics doivent rendre possible.

L'ACM est née plurielle et diverse, comme l'identité méditerranéenne, pour montrer que la citoyenneté est capable de créer et de défendre des espaces de liberté, des espaces de

rencontre où les différences, les autres, ne soient pas ennemis mais complémentaires dans une région diverse, du point de vue de sa constitution et de son histoire. L'ACM pratique la diplomatie citoyenne et a démontré, pendant les cinq ans de son existence, que religions, cultures et origines diverses peuvent se rencontrer, se connaître et se mettre d'accord. L'ACM a construit un espace de liberté dans la Méditerranée.

Les 24 Cercles Citoyens construits dans 19 pays riverains ont été les chaînons fondamentaux du réseau citoyen que l'ACM représente. Les Cercles sont les porteurs des valeurs et des principes de l'ACM dans cette deuxième étape qui s'ouvre maintenant et qui sera consolidée avec la création de la structure formelle discutée ici pendant ces jours: la Fondation ACM qui s'installera à Valence/Espagne, là où en 2010 s'est mise en place la volonté d'avancer vers les chemins de l'utopie de Kavafis.

L'actuel Conseil Consultatif se transformera en un nouveau Conseil de la Méditerranée qui permettra à des personnes engagées pour la Méditerranée de continuer à agir et à inspirer l'activité et les positionnements de l'ACM.

L'ACM, comme réseau citoyen, a établi des accords avec l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (APM) et avec l'Université euro-méditerranéenne (EMUNI). Elle a aussi maintenu des contacts fréquents avec le Parlement européen, la Commission européenne et les autres entités et institutions euro-méditerranéennes, ainsi qu'avec l'Union africaine, la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la Coopération Islamique. Des accords et des relations qui ont pour but de placer l'être humain au centre des actions et des programmes institutionnels.

L'ACM est un réseau citoyen, intégré par des citoyens et des citoyennes conscientes, volontairement regroupées pour aider à transformer la difficile et conflictuelle réalité méditerranéenne en quête de cette mer de paix, convivialité et progrès qui a été, et continue à être, le rêve des peuples de la Méditerranée.

Aujourd'hui il faut remercier le Cercle de Tirana, qui nous a gentiment et efficacement accueillis, à la Mairie de Tirana pour sa collaboration, puis à tous les Cercles de Citoyens et Citoyennes ici présents qui, avec leurs multiples propositions, ont marqué le chemin de l'ACM pour les prochaines années. De même, nous voulons remercier l'efficace contribution du Secrétariat de l'ACM. Puis spécialement le support soutenu de la FPH qui a contribué à faire une réalité de ce qui, il y a six ans, était seulement une idée.

Nous allons rentrer chez nous plus riches de connaissances, d'expériences et d'amitiés. De grands défis nous attendent. Nous faisons pleinement confiance à l'impérissable volonté de paix, progrès et liberté des peuples de la Méditerranée.

Tirana, 26 juillet 2015

## 9. ANNEXES

### 9.1. Liste de participants

Nom	Prénom	Nationalité	Cercle / Conseil Consultatif
Fouad	Fouad	Syrie	Alep
Elsamny	Maged	Egypte	Alexandrie
El Taib	Reem	Egypte	Alexandrie
Eddé	Cynthia	Liban	Beyrouth
Lefèvre	Virginie	France	Beyrouth
Barkaoui	Aïcha	Maroc	Casablanca
Benchrayta	Naïma	Maroc	Casablanca
Aliadoros	Petros	Chypre	Chypre
Tringides	Orestis	Chypre	Chypre
Donzelli	Maria	Italie	Conseil Consultatif
Eloumri	Touria	Maroc	Conseil Consultatif
Kawakibi	Salam	Syrie	Conseil Consultatif
Garcés	Vicent	Espagne	Conseil Consultatif
Mikail	Barah	France	Conseil Consultatif
Poutsiakas	Nikos	Grèce	Conseil Consultatif
Balawi	Hassan	Palestine	Conseil Consultatif
Civici	Adrian	Albanie	Conseil Consultatif
Hallak	Sabah	Syrie	Damas
Hribar	Dejan	Slovénie	EMUNI Portoroz
Macé	Françoise	France	FPH
Tunay	Ince	Turquie	Istanbul
Efe Bireselioglu	Mehmet	Turquie	Izmir
Alp Limoncuoglu	Siyami	Turquie	Izmir
Tomasulo	Cynthia	Malte	Malte
Khebizi	Sam	France	Marseille
Minic	Miroslav	Monténégro	Monténégro
Kovacevic	Zorka	Monténégro	Monténégro
Aanfoud	Abdelilah	Maroc	Nador
Boulagdour	Azzouz	Maroc	Nador
Bendo-Soupou	Dominique	Italie	Naples
Velotti	Giulia	Italie	Naples
Kouti	Zoubida	Algérie	Oran
Boufenik	Fatma	Algérie	Oran
Sokoli	Juljana	Albanie	QSKN
Mouhdi	Fouzia	Maroc	Rabat
Eddakhch	Malika	Maroc	Rabat
Ierra	Daniela	Italie	Reggio Calabria et Messine
Morabito	Giacomo	Italie	Reggio Calabria et Messine
Caprio	Dario	Italie	Rome
Dabbag	Sara	Italie	Rome

D'Aspremont	Geoffroy	Belgique	Secrétariat
Spanouli	Rita	Grèce	Thessalie
Xhindi	Nevila	Albanie	Tirana
Xhindi	Teuta	Albanie	Tirana
Çabiri	Ketrina	Albanie	Tirana
Chafik	Saïd	Tunisie	Tunis
Driss	Ahmed	Tunisie	Tunis
Ibañez	Mayte	Espagne	Valence
Bañon	Lola	Espagne	Valence
Fragen	Julio	Croatie	Zagreb
Vukelic	Marja	Croatie	Zagreb

## 9.2. Charte Constitutive de l'ACM

### 9.2.1. PRÉAMBULE

Depuis 2008, un groupe de citoyens et de citoyennes de la Méditerranée se sont engagés à participer activement à l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour ce faire, ils ont inauguré le processus de construction d'une Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée. Dans cette première étape, ils ont élaboré un texte fondateur, base de la présente charte constitutive.

Ce processus est fondé sur des valeurs démocratiques de liberté, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. Il ambitionne de favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune, par la mise en œuvre de rencontres permanentes disposant de méthodes et d'outils novateurs.

Cette initiative, qui se veut complémentaire d'autres expériences existantes, repose néanmoins tout entière sur un constat : c'est principalement par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace méditerranéen.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée n'est pas une entreprise réservée à un petit nombre de personnes, à un cercle d'initiés. Au contraire, la démarche d'ensemble nécessite de rassembler au mieux, de recueillir l'adhésion d'un grand nombre et d'une grande variété de personnes.

#### Les constats partagés

Malgré la complexité de la réalité méditerranéenne, nous, Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, avons tout de même tenu à dresser collectivement un ensemble de constats généraux, qui font l'objet d'un consensus fort entre nous.

- Si son unité et son existence politique ne sont pas encore prouvées, la région méditerranéenne est de fait une réalité historique, humaine, commerciale, culturelle, sociale et environnementale. Cette réalité n'est pas sans importance, elle mérite d'être rappelée et mise en avant. En effet, cette réalité a été perdue de vue, notamment après la Seconde Guerre mondiale, du fait de la mise en place d'un axe transatlantique fort et de la construction de l'Union européenne au Nord de la Méditerranée, ainsi que l'intégration dans cette Union de plusieurs pays de la rive Nord-Est. Ces intégrations régionales ou politiques ont pu détourner durablement des pays riverains de l'ensemble méditerranéen.
- L'échec des tentatives de construction de certaines entités au Sud et à l'Est de la Méditerranée est aujourd'hui flagrant.
- Il existe une forte contradiction entre la libre circulation de flux de marchandises et de capitaux, et les restrictions imposées à la circulation des personnes.
- L'apparition de tensions entre des mondes de tradition religieuse différente est une réalité inquiétante.
- Les pays de la région balkanique, eux, connaissent des difficultés dues à la transition économique et politique, à des conflits ethniques et de minorités, subissent ou refusent l'isolement. Il est impossible de savoir exactement comment – pour ces pays comme pour tous ceux du pourtour méditerranéen – sera acceptée et vécue par les Citoyens et Citoyennes la double appartenance, à l'Europe d'un côté, à la Méditerranée de l'autre.
- Enfin, comment ne pas remarquer que les relations existantes entre les différents pays riverains sont diversement développées, souvent basées sur une logique bilatérale, rarement multilatérale?

Nous sommes conscients que l'enjeu d'une approche méditerranéenne dans ces conditions est complexe, peut-être difficile. Néanmoins, nous sommes convaincus qu'elle est absolument indispensable.

#### Défi principal et axes stratégiques.

Le défi majeur est celui de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour y répondre, il s'agit avant tout d'identifier quelques grands axes stratégiques.

Nous pensons qu'il est nécessaire aujourd'hui :

- D'agir en vue d'une gouvernance concertée, partagée, adaptée à l'espace méditerranéen. Il ne s'agit évidemment pas d'imposer un modèle unique de gouvernance, préexistant et inadapté qui serait imposé à un ensemble méditerranéen. Il est nécessaire que toutes les composantes des sociétés

méditerranéennes participent à définir et concevoir un modèle de fonctionnement qui soit à la fois respectueux des spécificités de chacun tout en permettant la réflexion et l'action commune ;

- D'œuvrer pour le désenclavement des pays qui sont encore trop enfermés dans leurs frontières nationales ou exclus pour des raisons économiques et politiques – en particulier au Sud et à l'Est de la Méditerranée ;
- De contribuer au dépassement des craintes mutuelles pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à l'ensemble méditerranéen.

La mise en œuvre de ces changements ne pourra intervenir de manière durable et concertée sans que les Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée se mobilisent pour être entendus et contribuent librement à l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune. Notre démarche tient compte, bien entendu, des initiatives de diverses natures<sup>1</sup> portées par plusieurs institutions étatiques, parlementaires et non gouvernementales, soucieuses de créer un espace durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée.

### **9.2.2. LES OBJECTIFS**

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée souhaite dès à présent tendre vers les objectifs suivants :

- Contribuer à la construction d'un espace méditerranéen durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée entre les peuples. Sur la base de la question « *Quelle Méditerranée voulons-nous ?* », nous prétendons promouvoir l'intervention citoyenne au sein d'une nouvelle construction politique, économique et sociale pour le bassin méditerranéen ;
- Participer à l'émergence de nouvelles gouvernances réellement concertées et partagées dans l'espace méditerranéen ;
- Agir en faveur de l'intégration économique et politique dans le cadre régional, permettant ainsi à certains peuples de sortir de leur enfermement ;
- Œuvrer au dépassement des craintes mutuelles pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à une communauté méditerranéenne des peuples ;
- Contribuer au dialogue de sociétés à sociétés.

---

<sup>1</sup> Telles que le processus de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée, l'Assemblée Parlementaire Euro-méditerranéenne, les Forum civils et les Forums sociaux régionaux.

### **9.2.3. NATURE ET PRINCIPES**

Une Assemblée de citoyens et citoyennes est un processus d'action et d'intelligence collective (d'où la notion d'assemblée) dépassant le cadre de l'expertise traditionnelle (d'où la notion de citoyens) visant à produire des propositions et des éléments de consensus nouveaux.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée est conçue comme un espace de dialogue permanent entre les sociétés – avec toutes leurs composantes – du bassin méditerranéen. Il s'agit d'un processus à long terme qui rassemble les différents acteurs de la société – mouvements citoyens, institutions publiques et privées, entreprises, associations, syndicats, experts, universités, centres de recherche, etc.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée se propose d'aider à refonder une citoyenneté renouvelée, basée sur la responsabilité, le dialogue et le partage.

Une Assemblée de citoyens et citoyennes s'inspire de trois principes :

- Elle permet avant tout d'identifier les mutations majeures et les défis qui nous attendent ;
- Elle vise à construire des perspectives communes en prenant en compte la diversité géographique et socioprofessionnelle des situations et des points de vue ;
- Elle fonde la démocratie sur l'identification des valeurs, intérêts, défis et engagements communs, véritable ciment de la communauté – et socle du « vivre ensemble ».

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée n'a pas de statut juridique, c'est en effet avant tout un processus, non pas une institution. Elle est à la fois :

- Une aventure partagée ;
- Une vision, celle d'une communauté méditerranéenne à construire ;
- Une volonté : sortir de l'impuissance pour comprendre et influencer, par la mise en commun des efforts, des réalités dont l'échelle et la complexité dépassent chacun d'entre nous au niveau individuel ;
- Un espace de mutualisation des initiatives, des réflexions et des apprentissages.

#### 9.2.4. VALEURS COMMUNES

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (A.C.M.) s'inscrit dans une vision humaniste et progressiste de l'évolution historique de l'ensemble méditerranéen et de la planète toute entière. Cette vision est basée sur des valeurs démocratiques, de liberté, de solidarité, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. Cet espace ne pourra pas accueillir des personnes porteuses d'idées contraires à ces principes et valeurs communes :

- L'A.C.M. est pluraliste tant par l'identité et la nature des acteurs invités à dialoguer, que par les options philosophiques, politiques ou religieuses qu'ils représentent ;
- L'A.C.M. privilégie une éthique de la diversité et de l'unité. Chacun est prêt à reconnaître à l'autre sa particularité. Mais, ensemble, les participants cherchent à construire une gestion durable et solidaire des défis communs de l'humanité ;
- L'analyse du passé ne vise jamais à porter des jugements sur les personnes ou sur les civilisations mais à dégager des perspectives d'avenir ;
- L'A.C.M. ne se substitue pas aux multiples dispositifs de coopération préexistants. Chacun à sa raison d'être. L'ACM veut être un espace de dialogue propice à l'émergence de nouvelles coopérations qui trouveraient à leur tour leurs modalités propres de mise en œuvre, sans que l'A.C.M. ait vocation à en être le support ;
- L'A.C.M. ne vise pas à construire des coalitions en opposition à des tiers. Au contraire, elle a le désir que les échanges qu'elle fait naître soient aussi utiles à d'autres dialogues interrégionaux ou mondiaux ;
- L'A.C.M. se base sur le principe de citoyenneté : nous devons apprendre à nous considérer et à considérer tous les êtres humains comme les membres à part entière de l'immense communauté humaine.

Dans le cadre de l'A.C.M., les participants interviennent à titre personnel. L'A.C.M. n'est pas le lieu d'expression du point de vue des institutions : d'autres espaces existent pour les négociations interinstitutionnelles. Lorsque la liberté de parole est incompatible avec l'exercice de la responsabilité institutionnelle, l'A.C.M. privilégiera des acteurs qui disposent d'une expérience sans que leurs responsabilités actuelles les soumettent au devoir de réserve. Les participants à l'A.C.M. s'engagent à :

- Faire de l'A.C.M. un espace ouvert, tolérant et accueillant ;
- Faire vivre l'A.C.M. en la faisant connaître et en assurant sa promotion dans leurs entourages et milieux respectifs ;



- Partager leur expérience et entretenir des liens privilégiés avec les autres participants ;
- Respecter les dispositifs de travail adoptés en commun ;
- Accepter que leur participation à l’A.C.M. soit publique.

#### ***9.2.5. LE DISPOSITIF DE TRAVAIL***

##### *L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée*

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée a pour ambition de dresser des constats communs, de définir une vision et des perspectives collectives face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il s’agira de mettre en dialogue les perspectives des uns et des autres pour faire émerger des priorités, des stratégies communes, des propositions concrètes – qui pourront servir, entre autres, à orienter l’action politique et publique.

Conformément à notre vision de ce qui constitue une société, les participants à ces rencontres seront issus d’un maximum de milieux sociaux, professionnels et culturels du bassin méditerranéen.

##### *La Coordination méditerranéenne*

Elle est formé par des organisations de la société civile, publique ou privée dans une orientation non lucrative, qui mettent à disposition de l’initiative les ressources humaines et matérielles nécessaires et qui ont une capacité certaine à mobiliser des financements. Il est responsable du développement, du suivi de l’initiative, de la coordination politique et exécutive.

Les membres de la Coordination méditerranéenne sont soumis au respect de l'esprit et de l'éthique de la présente Charte constitutive. Ils veillent à ce que celle-ci soit respectée par tous les participants.

Le système d'information de l’A.C.M. doit assurer la transparence de l'activité de la Coordination méditerranéenne. La coordination méditerranéenne a la responsabilité de la recherche de financements, de la qualité et de la transparence de la gestion.

La coordination méditerranéenne s’articule autour de cinq pôles régionaux géographiques: Rive Nord-Ouest (Espagne, France, Italie, Malte, Portugal), Rive Nord-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Grèce, Monténégro, Slovaquie) Rive Est (Turquie, Syrie), Rive

Sud-Est (Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Palestine) et Rive Sud-Ouest (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie).

### Le Conseil consultatif

Un Conseil consultatif a été mis en place pour promouvoir l'ACM. Sa composition doit refléter la diversité de la Méditerranée.

Il est formé par des personnes bénévoles venant de la région méditerranéenne et de milieux socioprofessionnels divers. Les membres du Conseil sont des personnes reconnus pour leur engagement en faveur de l'espace méditerranéen.

### Les Cercles locaux de citoyens et citoyennes de la Méditerranée

La présente initiative vise aussi à promouvoir et à créer des Cercles locaux de citoyens et citoyennes de la Méditerranée dans les différents pays du bassin méditerranéen.

Conçus comme des espaces de dialogue permanent et ouverts entre citoyens, ils s'organisent à partir de confrontations d'idées (ateliers, table rondes), de l'élaboration collective et d'évaluation de propositions en vue de contribuer à l'émergence de nouvelles politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Tout citoyen et toute citoyenne peut participer à ces Cercles à la condition qu'il ou elle soit d'accord avec les principes de la présente Charte constitutive et s'engage à la respecter.

### Les méthodes

La décentralisation tant géographique qu'institutionnelle de l'ACM et de ses activités suppose de disposer d'outils professionnels et performants de collaboration.

L'ensemble du processus de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de Méditerranée repose en partie sur des outils et des méthodes collaboratives. Ces outils, que nous adapterons à nos besoins, seront considérés comme un élément essentiel de notre démarche.

### Le financement

Le budget de l'ACM est défini par la coordination. Les sources de financements proviennent de fonds privés ou publics qui sont recherchés pour le programme d'activités de l'ACM et son développement.

9.3. photos de la rencontre



## 9.4 Revue de Presse

### Un plan para oxigenar la vida política mediterránea

*Levante. EMV, Valencia, 28 de julio de 2015*

#### **Lola Bañón Castellón. Miembro del Circulo ACM de Valencia.**

*La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo (ACM), celebrada en Albania estos días, crea una Fundación para tejer recursos de influencia política en la zona.*

En tiempos de fuerte crisis y pesimismo, ver a un grupo de personas de todos los países del Mediterráneo compartiendo discusiones supone un soplo de aire fresco en el ambiente de un verano muy pesado en Albania. En Tirana la gente comenta que hace años que no tienen temperaturas tan altas. El clima evidentemente ha cambiado y esta sensación térmica acompaña el sentimiento de que estamos en un mundo imprevisible. Los mediterráneos, en este encuentro de Tirana, nos miramos a la cara sabiendo que el mar nos arde por todas partes. En nuestro caso no es metáfora.

Ahora mismo, el Mediterráneo es el centro de problemas del mundo. Escuchamos testimonios de Grecia y Siria. Las palabras de los compañeros de estos países han llenado de emoción el encuentro. Hoy, nuestro espacio de complicidad en el mar común es un ámbito de tragedia cotidiana en el que intentamos levantar una estructura de discusión y debate capaz de generar músculo para entrar en el ámbito de la influencia política, en el nacimiento de una perspectiva hasta ahora invisibilizada.

En un país en guerra es imposible el trabajo de una organización de activismo ciudadano. El representante de la ciudad siria de Alepo en la reunión dice que es el “*circulo del infierno*”, entre bombas y muertes de civiles. También los compañeros griegos han descrito en primera persona el impacto de la catástrofe económica y social griega.

La perspectiva mediterránea ha sido sistemáticamente ignorada en la estructuración política internacional. Sin embargo, ahora, la crisis es tan intensa y compleja que requiere de la emergencia de nuevos líderes, de actores de la sociedad civil que no vinculados forzosamente al *establishment* tradicional. Tenemos una demografía joven. Sí, es cierto, acosada por el paro, la violencia, la desesperanza... Pero supone un capital humano inmenso, una riqueza que hay que movilizar.

Hay que visibilizar nuestra posición y ello solo es posible con la construcción de un espacio de pensamiento, diálogo y proposición, con estructuración suficiente como para establecer conexiones e influencia en el ámbito político. La perspectiva de género y la independencia de pensamiento son fundamentales en este proceso.

Los pueblos del Mediterráneo están obligados a generar una red de complicidad política, social y cultural porque la alternativa es la eternización de la extrema crisis en la que viven nuestras sociedades. La diversidad de nuestras situaciones supone una dificultad a la hora de elaborar una posición conjunta y, no obstante, los Círculos de la ACM de cada país, están empeñados en ello.

La ACM pretende subrayar la dimensión mediterránea de la ciudadanía. Y desde ese punto de vista, abre nuevas perspectivas, otras oportunidades de visibilización de agentes sociales, de nuevos agentes. Es justamente el relativo fracaso del llamado proceso de Barcelona, iniciado el 1995, lo que hace imperativa la necesidad de construir una interlocución ciudadana mediterránea que tenga credibilidad y consistencia para su presencia en foros internacionales.

El concepto de ciudadanía, tan presente en las nuevas propuestas políticas y sociales presenta aún dificultades de definición práctica para millones de personas: la marginalización de las nuevas generaciones de la vida política y económica y la aparición de inmensas bolsas de pobreza está dejando sin derechos a muchos. La desafección política, por otra parte, prepara los caminos para peligros que ya se presentan en el horizonte: la extrema derecha cuenta con un apoyo nada despreciable especialmente en algunos países del Mediterráneo norte, como Francia o Grecia, en donde cuentan incluso con estructuración política consistente. Otros extremismos aparecen y se desarrollan.

Miles de emigrantes ahogados en el Mediterráneo, miles de muertos en las guerras de Siria y Libia, miles de afectados por una crisis económica voraz que ha destruido a buena parte de una clase media incipiente...Son evidencias de que la política tradicional deja sustanciales temas pendientes. Son cuestiones tan capitales que no pueden ser resueltas directamente por los ciudadanos. Pero sí son ellos los que han de presionar e intensificar la voz de alarma para la acción institucional, que en nuestra zona no se muestra contundente.

La Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterráneo ha decidido incrementar su implicación directa en esa perspectiva. En unos meses instalará su Fundación en Valencia, la ciudad en la que nació la red a iniciativa, entre otros, del entonces eurodiputado socialista Vicent Garcés. La conformarán prioritariamente personas procedentes del ámbito mediterráneo. En Tirana, Círculos Ciudadanos procedentes de 19 países mediterráneos han apoyado la creación de una entidad que es peculiar dentro de nuestro ámbito geográfico, pues pretende construir influencia política y cultural desde la transversalidad, integrando personas de diferentes posiciones políticas y religiosas, y de diversos países. El mandato del encuentro de la ACM tenido en Albania es organizar la presencia pública de la identidad mediterránea, formulada hasta ahora con profusión en la literatura, pero diluida bajo el impacto de las políticas gestadas a miles de kilómetros de nuestro mar.

## **Secrétariat ACM**

**Institut européen de recherche sur la coopération méditerranéenne et euro-arabe (MEDEA)**

**24 Square de Meeûs, 1000 Bruxelles, Belgique  
Tel : +3222311300 / Fax : +3222310646 / Email : [contact@acimedit.net](mailto:contact@acimedit.net)  
[www.acimedit.net](http://www.acimedit.net)**

